

2025-5867

2026-02-03

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant le groupe des acides gras, RVD2025-07. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 2027/11/14, conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2025-07. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

<Container>

AXXE Herbicide à large spectre

SOLUTION

COMMERCIAL - AGRICOLE

Pour la suppression par pulvérisation de contact ou le brûlage des mauvaises herbes et graminées pour les cultures vivrières, les grandes cultures, les pâturages, les plantes ornementales, le gazon, les paysages, les aménagements intérieurs, les serres et les terrains non cultivés sur les fermes

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRODUIT DE BRÛLAGE NON SÉLECTIF
Empêcher la pulvérisation d'entrer en contact avec toute partie verte des plantes utiles.

PRINCIPE ACTIF : Sel d'ammonium d'acides gras 36,0 %

N° D'HOMOLOGATION : 32719 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX
ATTENTION – IRRITANT POUR LA PEAU

CONTENU NET : 1,0 à 1 050 L

BioSafe Systems L.L.C.
22, Meadow Street
East Hartford (CT) 06108
860-290-8890
www.biosafesystems.com

[DÉCLARATIONS FACULTATIVES]
[Agit rapidement]
[Élimine rapidement la végétation indésirable]
[Aucune secouage ou agitation requise lors d'un entreposage à température ambiante]

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE :

NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au titulaire ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au titulaire et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

<Booklet>

AXXE Herbicide à large spectre

SOLUTION

COMMERCIAL - AGRICOLE

Pour la suppression par pulvérisation de contact ou le brûlage des mauvaises herbes et graminées pour les cultures vivrières, les grandes cultures, les pâturages, les plantes ornementales, le gazon, les paysages, les aménagements intérieurs, les serres et les terrains non cultivés sur les fermes

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRODUIT DE BRÛLAGE NON SÉLECTIF
Empêcher la pulvérisation d'entrer en contact avec toute partie verte des plantes utiles.

PRINCIPE ACTIF : Sel d'ammonium d'acides gras 36,0 %

N° D'HOMOLOGATION : 32719 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX
ATTENTION – IRRITANT POUR LA PEAU

CONTENU NET : 1,0 à 1 050 L

BioSafe Systems L.L.C.
22, Meadow Street
East Hartford (CT) 06108
860-290-8890
www.biosafesystems.com

[DÉCLARATIONS FACULTATIVES]

[Agit rapidement]

[Élimine rapidement la végétation indésirable]

[Aucune secouage ou agitation requise lors d'un entreposage à température ambiante]

Mauvaises herbes supprimées et sites d'application :

AXXE Herbicide à large spectre est un herbicide non sélectif conçu pour réprimer ou supprimer les mauvaises herbes graminées et à feuilles larges, telles que (sans s'y limiter) : digitale sanguine, amarante, mollugine verticillée et hépatiques.

Pour la suppression par pulvérisation de contact ou le brûlage des mauvaises herbes et graminées pour les cultures vivrières, les grandes cultures, les pâturages, les plantes ornementales, le gazon, les paysages, les aménagements intérieurs, les serres et les terrains non cultivés sur les fermes.

Comme herbicide non sélectif, AXXE Herbicide à large spectre supprime les mauvaises herbes ciblés dans presque toutes les situations de culture où le contact avec la végétation souhaitable est évité.

Par exemple :

AXXE Herbicide à large spectre peut être utilisé autour des cultures et des zones suivantes s'ils sont à l'abri de tout contact avec la solution de pulvérisation.:

Légumes-racines et légumes-tubercules (Group de Cultures 1)

Arracacha; Marante; Crosne du Japon; Topinambours; Betterave potagère; Betterave à sucre; Bardane comestible; Canna comestible; Carotte; Manioc, amer et doux; Céleri-rave (racine); Chayotte (racine); Cerfeuil tubéreux; Chicorée; Souchet comestible; Taro; Gingembre; Ginseng; Raifort; Curcuma d'Amérique; Persil à grosse racine; Panais; Pomme de terre; Radis; Daïkon; Rutabaga; Salsifis; Scorsonère; Scolyme; Chervis; Patate douce; Tanier; Curcuma; Navet; Dolique tubéreux; Igame.

Légumes-bulbes (Group de Cultures 3-07)

Ciboulette chinoise, feuilles fraîches; Ciboulette, feuilles fraîches; Hémérocalle, bulbe; Hosta « Elegans »; Fritillaire Ail, bulbe; Ail d'Orient, bulbe; Ail rocamboule, bulbe; Kurrat; Ail penché; Poireau; Lis; Oignon « Beltsville bunching »; Oignon, bulbe; Oignon de Chine, bulbe; Oignon, frais; Oignon vert; Ail chinois; Oignon perle; Oignon patate, bulbe; Rocamboule, bulbilles; Ciboule, feuilles; Échalote, bulbe; Échalote, feuilles fraîches; Ail des bois.

Légumes-feuilles (Group de Cultures 4-13)

Amarante tricolore; Amarante; Roquette; Aster des Indes; Bident poilu; Rapini; Brocoli chinois; Moutarde d'Abyssinie; Chou à grosses côtes; Caya blanc; Cham-chwi; Cham-na-mul; Cerfeuil, feuille fraîche; Chou pak-choï; Chipilín; Chrysanthème des jardins; Coriandre, feuille fraîche; Chou rosette; Mâche; Cosmos; Cresson alénois; Cresson de terre; Pissenlit; Dang-gwi; Aneth, feuille fraîche; Oseille; Dol-nam-mul; Ebolo; Endive; Scarole; Grassé; Foo yip; Chénopode Bon-Henri; Chou à faucher; Chénopode de Berlandier; Jute, feuille; Chou frisé; Laitue frisée; Maca; Mizuna; Feuille de moutarde; Arroche; Persil, feuille fraîche; Plantain lancéolé; Primevère des jardins; Pourpier potager; Pourpier d'hiver; Radicchio; Radis, feuille; Colza, feuille; Roquette sauvage; Bourse-à-pasteur; Épinard; Baselle; Épinard de Nouvelle-Zélande; Chénopode géant; Bette à carde; Calalou; Navet, feuille; Herbe-le-rail; Watercress; Cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.

Légumes-tiges et légumes-fleurs du genre Brassica (GC 5-13)

Brocoli, choux de Bruxelles, chou pommé, chou pé-tsai, chou-fleur; Cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.

Légumineuses (Group de Cultures 6-21)

Haricot igname, graine sèche; Apios d'Amérique, graine sèche; Lupin, à écosser (y compris le lupin des Andes, le lupin bleu, le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc, le lupin blanc doux et le lupin jaune); Lupin, graine sèche (y compris le lupin des Andes, le lupin bleu, le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc, le lupin blanc doux et le lupin jaune); Haricot, gousse comestible (y compris le haricot français, le haricot de jardin, le haricot vert, le haricot d'Espagne, le haricot, le haricot rognon, le petit haricot rond blanc et le haricot jaune); Haricot, à écosser (y compris le haricot de Lima, le haricot d'Espagne et le haricot jaune); Haricot, graine sèche (y compris le haricot noir, le haricot canneberge, le haricot, le haricot de grande culture, le haricot français, le haricot de jardin, le haricot Great Northern, le haricot vert, le haricot rognon, le haricot de Lima, le petit haricot rond blanc, le haricot rose, le haricot pinto, le pois jaune, le haricot d'Espagne, le haricot tépary et le haricot jaune); Dolique, gousse comestible (y compris le dolique asperge, le dolique mongette, le dolique de Chine, le pois à vache, le haricot papillon, le haricot mungo vert, le haricot grain de riz, le haricot mungo noir et le dolique à longue cosse); Dolique, à écosser (y compris le dolique à œil noir, le haricot papillon, le dolique mongette, le pois à vache, le dolique cornille et le dolique); Dolique, graine sèche (y compris le haricot adzuki, le dolique asperge, le dolique à œil noir, le dolique mongette, le pois à vache, le dolique cornille, le haricot de Chine, le haricot mungo, le haricot papillon, le haricot grain de riz, le dolique, le haricot mungo noir et le dolique à longue cosse); Gourgane (fève des marais), à écosser; Gourgane (fève des marais), graine sèche; Pois chiche, gousse comestible; Pois chiche, à écosser; Pois chiche, graine sèche; Haricot dragon, gousse comestible (pois carré et haricot ailé); Haricot dragon, à écosser (pois carré et haricot ailé); Haricot dragon, graine sèche (pois carré et haricot ailé); Gesse cultivée, gousse comestible; Gesse cultivée, graine sèche; Guar, gousse comestible; Guar, graine sèche; Kulthi, graine sèche; Pois-sabre blanc, gousse comestible; Pois-sabre blanc, à écosser; Pois-sabre blanc, graine sèche; Dolique d'Égypte, gousse comestible; Dolique d'Égypte, à écosser; Dolique d'Égypte, graine sèche; Lentille, gousse comestible; Lentille, à écosser; Lentille, graine sèche; Marama, graine sèche; Pois, gousse comestible (y compris le pois nain, le pois à gousse comestible, le pois vert, le pois snap, le pois mange-tout et le pois sugar snap); Pois, à écosser (y compris le pois anglais, le pois de jardin et le pois vert) Pois, graine sèche (y compris le pois, le pois de jardin, le pois des champs et le pois vert secs) Pois cajan, gousse comestible; Pois cajan, à écosser; Pois cajan, graine sèche; Soja, graine; Pois-sabre rouge, gousse comestible; Pois-sabre rouge, graine sèche; Soja, gousse comestible (edamame); Soja, graine sèche (edamame); Soja, à écosser (edamame); Pois mascate, gousse comestible; Pois mascate, graine sèche; Pois mascate, à écosser; Lotier cultivé, gousse comestible; Lotier cultivé, graine sèche; Cultivars, variétés ou hybrides de ces denrées.

Légumes-fruits (Group de Cultures 8-09)

Aubergine d'Afrique; Tomate du désert ; Cocona; Tomate groseille; Aubergine; Morelle Scabre; Baie de Goji; Cerise de terre; Bicornie; Narangille; Okra; Fausse aubergine; Pépino; Poivron; Piment autre que poivron; Roselle; Aubergine écarlate; Morelle réfléchie; Tomatille; Tomate; Tamarille; Cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.

Légumes des cucurbitacées (Group de Cultures 9)

Chayotte (fruit); Courge cireuse; pastèque à confire; concombre; concombre des Antilles; gourde comestible (comprend hyotan, Cucuzza, hechima et l'okre chinois); momordique (comprend pomme de merveille, poire de merveille, la margose amère et la margose à piquants); melon véritable (comprend cantaloup, melon ananas, melon brodé, melon de Perse, melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus); citrouille; courge d'été (comprend courge à cou tors, pâtisson, courge cou droit, courge à moelle, courgettes); courge d'hiver (comprend la courge musquée, calabaza, courge Hubbard, [(*C. mixta*, *C. pepo*) {comprend courge poivrée, courge spaghetti}]), pastèque (comprend les hybrides et / ou les variétés de *Citrullus lanatus*.)

Fruits à pépins (Group de Cultures 11-09)

Pomme; Azérole; Pommette; Nèfle du Japon; Cenelle; Nèfle; Poire; Poire asiatique; Coing; Coing de Chine; Coing du Japon; Tejocote; Cultivars, variétés et hybrides de ces denrées

Fruits à noyau (Group de Cultures 12-09)

Abricot; Abricot du Japon; Cerise noire du Mexique; Cerise tardive; Cerise de Nankin; Cerise douce; Cerise acide; Jujube; Nectarine; Pêche; Prune; Prune d'Amérique; Prune maritime; Prune noire du Canada; Prune myrobolan; Prune chickasaw; Prune de Damas; Prune japonaise; Prune Klamath; Prune à pruneaux; Prucot; Prunelle; Cultivars, variétés et hybrides de ces denrées

Baies et petits fruits (Group de Cultures 13-07)

Raisin de la rivière Amur; aronia; Baie de cirier; Raisin d'ours; Myrtille; mûre (y compris Mûre (*Rubus eubatus*, y compris les nombreux cultivars, variétés et/ou hybrides connus en anglais SOUS des noms tels que Andean blackberry, arctic blackberry, bingleberry, black satin berry, boysenberry, brombeere, California blackberry, Chesterberry, Cherokee blackberry, Cheyenne blackberry, common blackberry, coryberry, darrowberry, dewberry, Dirksen thornless berry, evergreen blackberry, Himalayaberry, hullberry, lavacaberry, loganberry, lowberry, Lucretiaberry, mammoth blackberry, marionberry, mora, mures deronce, nectarberry, Northern dewberry, olallieberry, Oregon evergreen berry, phenomenalberry, rangeberry, ravenberry, rossberry, Shawnee blackberry, Southern dewberry, tayberry, youngberry et zarzamora); Bleuet en corymbe; Bleuet nain; Gadelle odorante; Baie de shepherdie; Fruit de cudrane; goyave du Chili, Cerise de cerisier de Virginie ; Chicouté ; Canneberge ; Cassis noir ; Gadelle rouge ; Baie de sureau ; Baie d'épine-vinette commune; Groseille à maquereau ; Raisin; Pimbina; Camerise; Baie de gaylussaquier; Casseille; Amélanche; Kiwi; Kiwi de Sibérie; Airelle rouge; Mûre de Logan; Fruit de passiflore purpurine; Grain de poivre de Tasmanie; Mûre véritable; Fruit de kunzea; Gadelle indigène; Pain de perdrix; Phalsa; Cerise de cerisier de Pennsylvanie; Framboise, noire; Framboise, rouge; Fruit de *Syzygium luehmannii*; Baie de salal; Fruit de schizandre; Argouse; Corme; Fraise; Framboise sauvage; Cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.

Noix (Group de Cultures 14-11)

Akpi; Amandier; Hêtre; Berthollétie; Araucaria du Brésil; Araucaria d'Australie; Chêne à gros fruits; Noyer cendré; Anacardier géant ; Bancoulier ; Anacardier ; Châtaignier; Châtaignier de chinquapin; Cocotier ; Cocotier du Chili ; Manguiers sauvage ; Ginkgo; Châtaignier de la Guyane

; Noisetier; Noyer du Japon; Caryer; Marronnier du Japon; Macadamia; Mongongo; Sapucaia; Araucaria du Chili; Okari ; Pachirier remarquable; Palmier pêche; Pacanier; Péqui; souari; Noyer de pili; amandier de Java; nangaille; Pin pignon du Colorado; pin de Corée; pin nain de Sibérie; pin de Sibérie; pin de Gérard; pin d'Arizona; pin de Parry; pin pignon; Pistachier; Canari-macaque; Badamier; Noyer noir; Noyer commun; Xanthoceras à feuilles de sorbier; Variétés, cultivars et/ou hybrides de ces denrées.

Champignons comestibles (Group de Cultures 21-07)

Pied bleu; Bunashimeji; Volvaire asiatique; Collybie à pied velouté; Agaric royal; Oreille de Judas; Polypore en touffes; Morille; Pholiote asiatique; Satyre voilé; Pleurote; Hydne hérisson; Ganoderme luisant; Agaric des trottoirs ; Shiitaké; Shimeji; Strophaire; Truffe; Champignon de Paris; Trémelle blanche

Fines herbes (Group de Cultures 25)

Aigremoine, feuille fraîche; Aigremoine, feuille séchée; Amla, feuille fraîche; Amla, feuille séchée; Angélique, feuille fraîche; Angélique, feuille séchée; Angélique de Daourie, feuille fraîche; Angélique de Daourie, feuille séchée; Menthe à feuille rondes, feuille fraîche; Menthe à feuille rondes, feuille séchée; Avaram, feuille fraîche; Avaram, feuille séchée; Baguenaudier d'Éthiopie, feuille; Baguenaudier d'Éthiopie, feuille séchée; Mélisse, feuille fraîche; Mélisse, feuille séchée; Épipède à grandes fleurs, feuille fraîche; Épipède à grandes fleurs, feuille séchée; Basilic, feuille fraîche; Basilic, feuille séchée; Basilic américain, feuille fraîche; Basilic américain, feuille séchée; Basilic nain, feuille fraîche; Basilic nain, feuille séchée; Basilic sacré, feuille fraîche; asilic sacré, feuille séchée; Basilic citron, feuille fraîche; Basilic citron, feuille séchée; Basilic africain, feuille fraîche; Basilic africain, feuille séchée; Laurier, feuille fraîche; Laurier, feuille séchée; Raisin d'ours, feuille fraîche; Raisin d'ours, feuille séchée; Hierochloé odorante, feuille fraîche; Hierochloé odorante, feuille séchée; Mauve des bois, feuille fraîche; Mauve des bois, feuille séchée; Eupatoire perfoliée, feuille fraîche; Eupatoire perfoliée, feuille séchée; Bourrache, feuille fraîche; Bourrache, feuille séchée; Gros-thym, feuille fraîche; Gros-thym, feuille séchée; Pimprenelle, feuille fraîche; Pimprenelle, feuille séchée; Grande pimprenelle, feuille fraîche; Grande pimprenelle, feuille séchée; Petite pimprenelle, feuille fraîche; Petite pimprenelle, feuille séchée; Pétasite, feuille fraîche; Pétasite, feuille séchée; Calament, feuille fraîche; Calament, feuille séchée; Calament à grandes fleurs, feuille fraîche; Calament à grandes fleurs, feuille séchée; Calament glanduleux, feuille fraîche; Calament glanduleux, feuille séchée; Souci officinal, feuille fraîche; Souci officinal, feuille séchée; Croix-de-Malte, feuille fraîche; Croix-de-Malte, feuille séchée; Camomille, feuille fraîche; Camomille, feuille séchée; Matricaire camomille, feuille fraîche; Matricaire camomille, feuille séchée; Camomille romaine, feuille fraîche; Camomille romaine, feuille séchée; Cumin des prés, feuille fraîche; Cumin des prés, feuille séchée; Griffes-de-chat, feuille fraîche; Griffes-de-chat, feuille séchée; Chataire commune, feuille fraîche; Chataire commune, feuille séchée; Chataire multifide, feuille fraîche; Chataire multifide, feuille séchée; Grande chélidoine, feuille fraîche; Grande chélidoine, feuille séchée; Petite chélidoine, feuille fraîche; Petite chélidoine, feuille séchée; Céleri, feuille séchée; Petite centaurée, feuille fraîche; Petite centaurée, feuille séchée; Gattilier, feuille fraîche; Gattilier, feuille séchée; Cerfeuil, feuille séchée; Gattilier de Chine, feuille fraîche; Gattilier de Chine, feuille séchée; Ronce sucrée de Chine, feuille raiche; Ronce sucrée de Chine, feuille séchée; Rehmannia, feuille fraîche; Rehmannia, feuille séchée; Ciboulette, feuille séchée; Ciboulette chinoise, feuille séchée; Cerfeuil musqué, feuille fraîche;

Cerfeuil musqué, feuille séchée; Coriandre, feuille séchée; Sauge scclarée, feuille fraîche; Sauge scclarée, feuille séchée; Coriandre bolivienne, feuille fraîche; Coriandre bolivienne, feuille séchée; Coriandre vietnamienne, feuille fraîche; Coriandre vietnamienne, feuille séchée; Balsamite, feuille fraîche; Balsamite, feuille séchée; Chirette verte, feuille fraîche; Chirette verte, feuille séchée; Coriandre du Mexique, feuille fraîche; Coriandre du Mexique, feuille séchée; Kaloupilé, feuille fraîche; Kaloupilé, feuille séchée; Immortelle d'Italie, feuille fraîche; Immortelle d'Italie, feuille séchée; Prostanthère à feuille incisée, feuille fraîche; Prostanthère à feuille incisée, feuille séchée; Turnera diffus, feuille fraîche; Turnera diffus, feuille séchée; Aneth, feuille séchée; Poivre de Chine, feuille fraîche; Poivre de Chine, feuille séchée; Échinacée, feuille fraîche; Échinacée, feuille séchée; Épazote, feuille fraîche; Épazote, feuille séchée; Eucommia pseudo-orme, feuille fraîche; Eucommia pseudo-orme, feuille séchée; Onagre bisannuelle, feuille fraîche; Onagre bisannuelle, feuille séchée; Euphrasie, feuille fraîche; Euphrasie, feuille séchée; Fenouil, feuille fraîche; Fenouil, feuille séchée; Fenouil de Florence, feuille séchée; Nigelle papilleuse, feuille fraîche; Nigelle papilleuse, feuille séchée; Fenugrec, feuille fraîche; Fenugrec, feuille séchée; Chrysanthème matricaire, feuille fraîche; Chrysanthème matricaire, feuille séchée; Tabouret des champs, feuille fraîche; Tabouret des champs, feuille séchée; Fumeterre officinale, feuille fraîche; Fumeterre officinale, feuille séchée; Férule gommeuse, feuille fraîche; Férule gommeuse, feuille séchée; Galéga officinal, feuille fraîche; Galéga officinal, feuille séchée; Uncaire gambir, feuille fraîche; Uncaire gambir, feuille séchée; Géranium, feuille fraîche; Géranium, feuille séchée; Géranium citronné, feuille fraîche; Géranium citronné, feuille séchée; Géranium rosat, feuille fraîche; Géranium rosat, feuille séchée; Germandrée dorée, feuille fraîche; Germandrée dorée, feuille séchée; Verge d'or, feuille fraîche; Verge d'or, feuille séchée; Hydraste du Canada, feuille fraîche; Hydraste du Canada, feuille séchée; Centella asiatique, feuille fraîche; Centella asiatique, feuille séchée; Grande pervenche, feuille fraîche; Grande pervenche, feuille séchée; Guayasa, feuille fraîche; Guayasa, feuille séchée; Grindélie squarreuse, feuille fraîche; Grindélie squarreuse, feuille séchée; Gymnéma, feuille fraîche; Gymnéma, feuille séchée; Lycope d'Europe, feuille fraîche; Lycope d'Europe, feuille séchée; Aubépine monogyne, feuille fraîche; Aubépine monogyne, feuille séchée; Brunelle, feuilles fraîche; Brunelle, feuilles séchée; Galéopsis, feuille fraîche; Galéopsis, feuille séchée; Cryptoténie du Canada, feuille fraîche; Cryptoténie du Canada, feuille séchée; Buisson de miel, feuille fraîche; Buisson de miel, feuille séchée; Marrube, feuille fraîche; Marrube, feuille séchée; Menthe à longue feuille, feuille fraîche; Menthe à longue feuille, feuille séchée; Prêle des champs, feuille fraîche; Prêle des champs, feuille séchée; Hysope officinale, feuille fraîche; Hysope officinale, feuille séchée; Agastache fenouil, feuille fraîche; Agastache fenouil, feuille séchée; Lobélie gonflée, feuille fraîche; Lobélie gonflée, feuille séchée; Thé du mont Olympe, feuille fraîche; Thé du mont Olympe, feuille séchée; Lierre, feuille fraîche; Lierre, feuille séchée; Bois enivrant, feuille fraîche; Bois enivrant, feuille séchée; Jasmin, feuille fraîche; Jasmin, feuille séchée; Thé-du-Labrador, feuille fraîche; Thé-du-Labrador, feuille séchée; Lavande, feuille fraîche; Lavande, feuille séchée; Citronnelle, feuille fraîche; Citronnelle, feuille séchée; Verveine citronnelle, feuille fraîche; Verveine citronnelle, feuille séchée; Livèche, feuille fraîche; Livèche, feuille séchée; Nigelle de Damas, feuille fraîche; Nigelle de Damas, feuille séchée; Mamaki, feuille fraîche; Mamaki, feuille séchée; Tagète, feuille fraîche; Tagète, feuille séchée; Tagète érigé, feuille fraîche; Tagète érigé, feuille séchée; Tagète des décombres, feuille fraîche; Tagète des décombres, feuille séchée; Tagète étalé, feuille fraîche; Tagète étalé, feuille séchée; Tagète réglisse, feuille fraîche; Tagète réglisse, feuille séchée; Tagète à petite fleur, feuille fraîche; Tagète à petite fleur, feuille séchée; Estragon du Mexique, feuille fraîche;

Estragon du Mexique, feuille séchée; Tagète citron, feuille fraîche; Tagète citron, feuille séchée; Marjolaine, feuille fraîche; Marjolaine, feuille séchée; Origan de Crête, feuille fraîche; Origan de Crête, feuille séchée; Marjolaine de jardin, feuille fraîche; Marjolaine de jardin, feuille séchée; Guimauve, feuille fraîche; Guimauve, feuille séchée; Reine-des-prés, feuille fraîche; Reine-des-prés, feuille séchée; Menthe, feuille fraîche; Menthe, feuille séchée; Menthe des champs, feuille fraîche; Menthe des champs, feuille séchée; Hysope géante, feuille fraîche; Hysope géante, feuille séchée; Monarde, feuille fraîche; Monarde, feuille séchée; Ben oléifère, feuille fraîche; Ben oléifère, feuille séchée; Agripaume cardiaque, feuille fraîche; Agripaume cardiaque, feuille séchée; Pycnanthème, feuille fraîche; Pycnanthème, feuille séchée; Pycnanthème mutique, feuille fraîche; Pycnanthème mutique, feuille séchée; Pycnanthème gris, feuille fraîche; Pycnanthème gris, feuille séchée; Pycnanthème de Virginie, feuille fraîche; Pycnanthème de Virginie, feuille séchée; Pycnanthème verticillé, feuille fraîche; Pycnanthème verticillé, feuille séchée; Armoise, feuille fraîche; Armoise, feuille séchée; Mûrier blanc, feuille fraîche; Mûrier blanc, feuille séchée; Molène faux-bouillon-blanc, feuille fraîche; Molène faux-bouillon-blanc, feuille séchée; Sisymbre officinal, feuille fraîche; Sisymbre officinal, feuille séchée; Capucine, feuille fraîche; Capucine, feuille séchée; Petite capucine, feuille fraîche; Petite capucine, feuille séchée; Grande capucine, feuille fraîche; Grande capucine, feuille séchée; Grande ortie, feuille fraîche; Grande ortie, feuille séchée; Origan, feuille fraîche; Origan, feuille séchée; Origan mexicain, feuille fraîche; Origan mexicain, feuille séchée; Origan du Costa Rica, feuille fraîche; Origan du Costa Rica, feuille séchée; Monarde écarlate, feuille fraîche; Monarde écarlate, feuille séchée; Pandanus, feuille fraîche; Pandanus, feuille séchée; Pensée, feuille fraîche; Pensée, feuille séchée; Brède mafane, feuille fraîche; Brède mafane, feuille séchée; Persil, feuille séchée; Pain de perdrix, feuille fraîche; Pain de perdrix, feuille séchée; Patchouli, feuille fraîche; Patchouli, feuille séchée; Menthe pouliot, feuille fraîche; Menthe pouliot, feuille séchée; Poivrier noir, feuille fraîche; Poivrier noir, feuille séchée; Menthe poivrée, feuille fraîche; Menthe poivrée, feuille séchée; Perille, feuille fraîche; Perille, feuille séchée; Euphorbe pilulifère, feuille fraîche; Euphorbe pilulifère, feuille séchée; Chimaphile à ombelles, feuille fraîche; Chimaphile à ombelles, feuille séchée; Plantain majeur, feuille fraîche; Plantain majeur, feuille séchée; Rooibos, feuille fraîche; Rooibos, feuille séchée; Rose, feuille fraîche; ose, feuille séchée; Romarin, feuille fraîche; Romarin, feuille séchée; Sauge, feuille fraîche; Sauge, feuille séchée; Sauge ligneuse, feuille fraîche; Sauge ligneuse, feuille séchée; Sauge d'Espagne, feuille fraîche; Sauge d'Espagne, feuille séchée; Sauge blanche, feuille fraîche; Sauge banche, feuille séchée; Sarriette des jardins, feuille fraîche; Sarriette des jardins, feuille séchée; Sarriette des montagnes, feuille fraîche; Sarriette des montagnes, feuille séchée; Senné, feuille fraîche; Senné, feuille séchée; Sapin de Sibérie, feuille fraîche; Sapin de Sibérie, feuille séchée; Scutellaire latériflore, feuille fraîche; Scutellaire latériflore, feuille séchée; Épilobe à petites fleurs, feuille fraîche; Épilobe à petites fleurs, feuille séchée; Oseille, feuille fraîche; Oseille, feuille séchée; Oseille ronde, feuille fraîche; Oseille ronde, feuille séchée; Grande oseille, feuille fraîche; Grande oseille, feuille séchée; Armoise aurone, feuille fraîche; Armoise aurone, feuille séchée; Menthe à épis, feuille fraîche; Menthe à épis, feuille séchée; Menthe gracile, feuille fraîche; Menthe gracile, feuille séchée; Cresson de Para, feuille fraîche; Cresson de Para, feuille séchée; Monarde ponctuée, feuille fraîche; Monarde ponctuée, feuille séchée; Millepertuis, feuille fraîche; Millepertuis, feuille séchée; Stévia, feuille fraîche; Stévia, feuille séchée; Collinsie du Canada, feuille fraîche; Collinsie du Canada, feuille séchée; Herbe à paddy, feuille fraîche; Herbe à paddy, feuille séchée; Tanaisie, feuille fraîche; Tanaisie, feuille séchée; Estragon, feuille fraîche; Estragon, feuille séchée; Thuya occidental, feuille fraîche; Thuya occidental, feuille séchée;

Thym, feuille fraîche; Thym, feuille séchée; Serpolet, feuille fraîche; Serpolet, feuille séchée; Thym citron, feuille fraîche; Thym citron, feuille séchée; Marjolaine d'Espagne, feuille fraîche; Marjolaine d'Espagne, feuille séchée; Acajou de Chine, feuille fraîche; Acajou de Chine, feuille séchée; Lycopode denté, feuille fraîche; Lycopode denté, feuille séchée; Épigée rampante, feuille fraîche; Épigée rampante, feuille séchée; Carmantine de Ceylan, feuille fraîche; Carmantine de Ceylan, feuille séchée; Verveine hastée, feuille fraîche; Verveine hastée, feuille séchée; Véronique, feuille fraîche; Véronique, feuille séchée; Violette odorante, feuille fraîche; Violette odorante, feuille séchée; Menthe aquatique, feuille fraîche; Menthe aquatique, feuille séchée; Poivre d'eau, feuille fraîche; Poivre d'eau, feuille séchée; Monarde fistuleuse, feuille fraîche; Monarde fistuleuse, feuille séchée; Thé des bois, feuille fraîche; Thé des bois, feuille séchée; Bétoine, feuille fraîche; Bétoine, feuille séchée; Aspérule odorante, feuille fraîche; Aspérule odorante, feuille séchée; Absinthe, feuille fraîche; Absinthe, feuille séchée; Armoise pontique, feuille fraîche; Armoise pontique, feuille séchée; Achillée millefeuille, feuille fraîche; Achillée millefeuille, feuille séchée; Gentiane jaune, feuille fraîche; Gentiane jaune, feuille séchée; Herbe sainte, feuille fraîche; Herbe sainte, feuille séchée; Armoise japonaise, feuille fraîche; Armoise japonaise, feuille séchée; Cultivars, variétés et hybrides de ces cultures.

Épices (Group de Cultures 26)

Ajowan, graine; Nerprun bourdaine; Piment de la Jamaïque; Okra, graine; Phyllanthe amer; Angélique de Daourie, graine; Angélique, graine; Angostura, écorce; Poivre du Japon; Anis, graine; Anis étoilé; Rocou, graine; Ase fétide; Ashwagandha, fruit; Colchique d'automne; Baumier du Pérou; Cirier, écorce; Batavia cassia, écorce; Batavia cassia, fruit; Myrobolan bellirique; Bétell; Bouleau, écorce; Ammi, graine; Bois amer; Nigelle des champs; Sanguinaire du Canada; Eucalyptus à cryptone; Blushwood, graine; Boldo, feuille; Buchu; Acore roseau; Casse ailé; Bois-cannelle; Câpre; Euphorbe épurge, graine; Nigelle; Cumin des prés, fruit; Cardamome; Cardamome d'Éthiopie; Cardamome verte; Cardamome du Népal; Cardamome ronde; Nerprun cascara; Cassia, écorce; Cannelier de Chine, écorce; Cannelier de Chine, fruit; Cassia, fruit; Griffes de chat, racines; Cachoutier, écorce; Céleri, graine; Gattilier, baie; Gattilier de Chine, racine; Cerfeuil, graine; Aubépine chinoise; Torreya de Chine; Maqui, baie; Poivre chinois; Cannelle, écorce; Cannelle, fruit; Cannelle de Saïgon, écorce; Cannelle de Saïgon, fruit; Clou de girofle, bourgeon; Terminalia sericea; Consoude officinale; Copaïba; Coptide; Coriandre, fruit; Coriandre, graine; Coton velu, écorce; Viorne obier; Poivre à queue, graine; Coriandre du Mexique, graine; Véronique de Virginie, racine; Cumin; Cumin noir; Aneth, graine; Poivre dorrigio, baie; Poivre dorrigio, feuille; Sang de dragon; Échinacée pourpre, graine; Épipède; Eucalyptus; Eucommia, écorce; Hêtre commun; Germandrée dorée; Nigelle d'Espagne, graine; Fenouil, fruit; Fenouil, graine; Fenouil de Florence, fruit; Fenouil de Florence, graine; Fenugrec, graine; Curcuma rond; Lis de Malabar, graine; Encens; Encens indien; Arbre à neige, écorce; Galbanum; Gambooge; Maniguette; Graines de Guinée; Gaïac; Guarana; Guggul; Gomme arabique; Gomme ghatti; Gomme karaya; Gomme adragante; Viorne à feuilles de prunier; Cryptoténie du Canada; Fenouil de porc; Lobélie gonflée, graine; Achillée musquée; Jalap; Bois enivrant, écorce; Genévrier, baie; Combava, feuille; Kaitha; Kokum; Tilleul d'Amérique, feuille; Livèche, graine; Macis; Magnolia, écorce; Cerisier de Sainte-Lucie; Cardamome de Malabar; Tamarin de Malabar; Cannelle tamala; Lentisque; Micromérie d'Israël; Chardon-Marie; Mioga; Fruit miracle; Gui; Yucca des Mohave; Muira puama; Moutarde noire, graine; Moutarde indienne; Moutarde, graine; Moutarde blanche; Myrrhe; Myrrhe bisabol; Myrte anisé; Myrte, feuille séchée; Myrte citronné; Capucine naine, gousses; Capucine des jardins,

gousses; Grande capucine, gousses; Grande ortie, graine; Muscade; Osha; Poivre noir; Poivre long indien; Poivre long de Java; Poivre mexicain, feuille; Poivre long; Poivre du Sichuan; Poivre blanc; Poivre de montagne, baie; Poivre de montagne, feuille; Poivrier noir, grain vert; Faux poivrier; Mollé; Perille, graine; Phellodendre de l'Amour; Pin maritime; Pavot, graine; Clavaliér à feuilles de frêne; Clavaliér des Antilles, écorce; Prunier d'Afrique; Poivre sancho; Quassia, écorce; Quebracho, écorce; Quillaja; Quinine; Rauwolfia vomitoria; Euphorbe résinifère; Rue; Safran; Santal blanc, graine; Sassafras officinal, écorce; Sassafras officinal, feuilles; Faux santal rouge; Sérénia rampant; Sésame, graine; Arbre à soie, écorce; Simaruba, écorce; Chou puant, racine; Orme rouge; Stemon sessilifolia, racine; Suma; Sumac odorant; Sumac glabre; Taheebo, écorce; Tamarin, graine; Poivre de Tasmanie, baie; Poivre de Tasmanie, feuille; Cratéva; Tsaoko; Vanille; Acacia; Saule blanc; Saule; Hamamélis de Virginie; Racine royale; Gentiane jaune, racine; Yohimbe; Cultivars, variétés et hybrides de ces cultures.

Houblon

Cannabis

Chanvre industriel

Cultures de pépinière (les plantes cultivées en champs et en pot)

Plantes ornementales de serre

Pâturages

Gazon

Paysages

Paysages d'intérieur

Zones non cultivées dans les fermes et autour des serres

Utiliser AXXE Herbicide à large spectre comme pulvérisation protégée pour supprimer les mauvaises herbes dans le milieu des rangs de cultures tuteurées ou de cultures en rangs, entre les rangs couverts de paillis plastique et dans les zones autour de la base des arbres et des cultures de la vigne. L'application doit être faite directement sur les ravageurs ciblés seulement.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

AXXE Herbicide à large spectre est un herbicide non sélectif de contact que l'on pulvérise uniquement sur les plantes non voulues.

PRODUIT DE BRÛLAGE NON SÉLECTIF

Empêcher la pulvérisation d'entrer en contact avec toute partie verte des plantes utiles.

AXXE Herbicide à large spectre permet un brûlage rapide et une répression des mauvaises herbes à feuilles larges et des mauvaises herbes graminées annuelles et vivaces.

AXXE Herbicide à large spectre est un produit de sel d'ammonium d'acide gras, qui pénètre les parois cellulaires des plantes afin de perturber l'organisation cellulaire des fonctions physiologiques, cloisonnées par des membranes à l'intérieur des parois cellulaires. La croissance de la plante s'arrête lorsque le contenu cellulaire est mélangé, entraînant ainsi un tissu végétal nécrotique brun.

AXXE Herbicide à large spectre n'est pas véhiculé dans les plantes. Afin d'assurer une

suppression adéquate, la bouillie doit couvrir les feuilles des plantes à fond et uniformément. AXXE Herbicide à large spectre ne fournit pas une suppression résiduelle dans le sol, soit qui affecterait les graines de mauvaises herbes en germination.

MODE D'EMPLOI :

Pour l'utiliser, AXXE Herbicide à large spectre est dilué dans l'eau afin de donner la concentration indiquée puis d'obtenir une suppression efficace de la végétation non voulue. La dilution doit se conformer aux directives figurant sur l'étiquette. N'utiliser aucun type de système d'irrigation pour le traitement. Comme équipement de pulvérisation, on peut choisir un équipement manuel (un pulvérisateur à rampe, une arroseuse sous pression ou un pulvérisateur à cartouche) et un équipement de pulvérisation dirigée. Les buses qui produisent une pulvérisation uniforme donnent une couverture maximale des feuilles, et donc l'activité la plus élevée. AXXE Herbicide à large spectre est entièrement soluble dans l'eau, et lorsqu'il est mélangé uniformément, aucun mélange additionnel ni agitation n'est requis.

Mises en garde concernant le traitement :

- Ne pas traiter les mauvaises herbes lorsqu'elles sont mouillées par la rosée, la pluie ou l'irrigation.
- Ne pas procéder à une irrigation dans les 2 heures suivant le traitement.
- Ne pas appliquer le produit si l'on prévoit de la pluie dans les 2 heures.
- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- NE PAS laisser les rejets, l'effluent ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs, ou d'autres plans d'eau.

De la mousse peut se former durant le traitement. Cependant, la suppression des mauvaises herbes n'est pas affectée si la mousse est déposée sur la surface de la plante et le vent ne la disperse pas en dérive. On peut minimiser la formation de la mousse en adoptant la plus basse pression de pulvérisation requise pour que le produit soit appliqué uniformément sur les mauvaises herbes ciblées. Adopter une pression de pulvérisation faible pour réduire la formation de mousse, et éviter tout contact avec les plantes utiles. La plupart des buses de pulvérisation sont conçues pour fonctionner entre 70 et 105 kpa (10 à 15 psi), et pour que la pulvérisation couvre les mauvaises herbes uniformément.

MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des

produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec BioSafe Systems, LLC au 1- 888- 273-3088 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

COMPATIBILITÉ

La compatibilité d'AXXE Herbicide à large spectre n'a pas été testée avec tous les produits d'association potentiels. Effectuer un essai en bocal avant de mélanger l'AXXE Herbicide à large spectre avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués afin de vérifier la compatibilité avant l'emploi. Mélanger chaque composant en respectant les proportions et agiter ou mélanger vigoureusement. Si des réactions indésirables sont observées dans le bocal, les produits doivent être considérés comme incompatibles. L'AXXE Herbicide à large spectre peut avoir un effet nocif sur les pesticides biologiques, notamment sur les biopesticides qui contiennent des organismes vivants. Si l'étiquette du biopesticide indique qu'il peut être appliqué dans un mélange en cuve avec d'autres produits antiparasitaires, contacter le titulaire du biopesticide pour confirmer son aptitude pour une application dans un mélange en cuve avec AXXE herbicide à large spectre.

Mélange :

Remplir le réservoir de pulvérisation avec la moitié de la quantité d'eau indiquée, ajouter toute la quantité à utiliser d'AXXE Herbicide à large spectre (voir Facteurs de dilution ci-dessous), ensuite remplir le réservoir de pulvérisation avec le reste de l'eau indiquée pour donner la concentration finale voulue. AXXE Herbicide à large spectre est entièrement soluble dans l'eau; lorsqu'il est dispersé uniformément dans l'eau, le mélange ou l'agitation continue n'est pas requis.

Traitement généralisé au moyen d'un pulvérisateur agricole à rampe horizontale

La quantité de mauvaises herbes détermine le volume de pulvérisation requis pour assurer la couverture complète des plantes indésirables (mauvaises herbes). Les conditions des mauvaises herbes qui affectent la couverture de la pulvérisation sont le nombre de mauvaises herbes présentes, la forme des feuilles, la taille des mauvaises herbes et les espèces de mauvaises herbes. Pour les mauvaises herbes de plus de 3 cm, ne pas utiliser moins de 625 L/ha. La suppression des mauvaises herbes larges mesurant 6 cm ou plus de hauteur peuvent nécessiter 765 L/ha ou plus.

Équipement manuel

Il faut saturer à fond les feuilles et les tiges pour assurer la suppression, mais arrêter de pulvériser le produit lors du ruissellement sur les feuilles de mauvaises herbes. Adopter une pression de la pulvérisation faible afin de minimiser la formation de mousse, et éviter tout contact avec les plantes utiles. La plupart des buses de pulvérisation sont conçues pour fonctionner à entre 70 et

105 kpa (10 à 15 psi), et ainsi permettre de couvrir les mauvaises herbes uniformément.

Équipement de pulvérisation dirigée

Utiliser un pulvérisateur muni d'écrans protecteurs pour empêcher la pulvérisation d'entrer en contact avec les plantes utiles. Empêcher la pulvérisation d'entrer en contact avec les tiges vertes des plantes ou de l'écorce verte des jeunes arbres ou arbustes.

REMARQUE : Dans les zones d'eau dure, le mélange final peut paraître laiteux. Cette condition n'affecte pas l'efficacité du traitement. Une mousse très visible apparaîtra sur les feuilles à mesure que les plantes sont traitées. Répéter le traitement aussi souvent qu'il le faut afin d'obtenir la suppression voulue.

Taux d'emploi :

AXXE HERBICIDE À LARGE SPECTRE est appliqué en concentration de 5 % m. a. jusqu'au point de ruissellement, ou en litres par hectare tel qu'indiqué dans le tableau 1 ci-dessous. Appliquer les solutions de pulvérisation d'AXXE HERBICIDE À LARGE SPECTRE seulement lorsque les surfaces de mauvaises herbes sont sèches.

Tableau 1

Volume d'application par hectare au taux figurant sur l'étiquette de 5 % m.a.

Volume d'application	325 L/ha	625 L/ha	765 L/ha
Hauteur des plantes (mauvaises herbes)	0 à 3 cm	3 à 6 cm	6 cm et plus
AXXE Herbicide à large spectre	45 L	87 L	106 L
Eau	280 L	538 L	659 L

Méthodes d'utilisation

Établir le problème de mauvaises herbes à régler, puis choisir la méthode requise, comme suit :

- A. Brûlage de la végétation :** La pulvérisation généralisée utilisant l'équipement de pulvérisation manuel ou dirigé (protégé) pour supprimer les mauvaises herbes peuvent être utilisées dans les zones cultivées et non cultivées. On peut procéder à des pulvérisations localisées sur les plantes ornementales, les pâturages et le gazon.
- B. Pulvérisation dirigée ou protégée contre la bouillie :** Type ou configuration de la buse de pulvérisation pour une pulvérisation dirigée, ou un écran placé autour de la buse pour empêcher la pulvérisation d'entrer en contact avec le feuillage, les tiges vertes ou

l'écorce. Procéder à une pulvérisation dirigée ou protéger la culture contre la bouillie vers la zone entre les bandes de paillis en plastique et les cultures sur tuteur pour supprimer les mauvaises herbes.

- C. Pulvérisation en prélevée avant la germination et la sortie de terre des semences, et avant que les vivaces, tubercules, bulbes ou plantons germent et sortent de terre :** Traiter avant que les nouvelles pousses émergent.
- D. Pulvérisation après la récolte :** Traiter après la récolte afin d'éliminer les mauvaises herbes et les pousses vertes résiduelles des plants de la culture.
- E. Usages industriels et à proximité des bâtiments :** Traiter les mauvaises herbes dans les allées, les voies d'accès, les parcs de stationnement et autour des bâtiments ou des structures. On peut faire des pulvérisations dirigées et protégées ou localisées sur les zones de pleins champs et les emprises.

Répéter les traitements au besoin pour obtenir la suppression voulue des mauvaises herbes. On peut utiliser n'importe quel pulvérisateur manuel ou pulvérisateur à dos ordinaire. Pulvériser le produit à fond sur les mauvaises herbes à l'aide d'un réglage grossier de la buse afin de réduire la dérive. Il est extrêmement important d'assurer une bonne couverture. Pour un traitement localisé des mauvaises herbes individuelles, appliquer la solution sur le centre de la plante jusqu'au point de ruissellement.

On obtient les meilleurs résultats sur des mauvaises herbes jeunes et en pleine croissance, mesurant moins de 12 cm de hauteur. Le produit donne les meilleurs résultats durant des conditions chaudes et sèches, mais agit aussi par temps froid. Un traitement par temps froid risque de retarder l'apparition des dommages aux plantes. S'il y a une pluie dans les trois heures du traitement, un autre traitement peut s'avérer nécessaire. Les dommages aux plantes seront visibles à partir de quelques heures jusqu'à deux jours après le traitement.

Répéter le traitement toutes les deux à trois semaines pour supprimer les nouvelles mauvaises herbes qui poussent à partir de graines et les repousses des mauvaises herbes biennales et vivaces. Éviter de pulvériser le produit sur les plantes utiles. Nettoyer l'équipement à fond après l'utilisation.

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Irritant pour les yeux. ÉVITER TOUT contact avec les yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Éviter d'inhaler les brouillards de pulvérisation. Utiliser uniquement dans les zones bien aérées. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau.

Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes de protection étanches ou un écran facial pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Le port des gants n'est pas requis lors de l'application

en cabine fermée.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS appliquer ce produit par voie aérienne.

Délai de sécurité (DS) :

Terrains de golf : NE PAS entrer ni laisser quiconque entrer dans les zones traitées tant que le produit pulvérisé n'est pas sec.

Tous les autres sites : Délais de sécurité (DS) : NE PAS entrer ni laisser les travailleurs entrer dans les zones traitées tant que le produit pulvérisé n'est pas sec.

Les personnes ne doivent pas entrer dans les zones traitées avant que le produit soit sec.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées et les organismes aquatiques.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

ENTREPOSAGE :

NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au titulaire ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au titulaire et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.